

A L'HONORABLE MONSIEUR SYDNEY A. FISHER,

*Ministre de l'Agriculture,
Ottawa, Canada.*

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-après un bulletin spécial sur les mauvaises herbes du Canada, préparé suivant vos instructions. Le texte de ce bulletin est par M. le Dr. James Fletcher, entomologiste et botaniste des Fermes expérimentales de l'État, et les planches en couleur ont été peintes à l'aquarelle d'après nature, sous sa direction, par M. Norman Criddle, d'Awémé (Manitoba), tandis qu'il était dans l'emploi de la Branche des Semences.

Les mauvaises herbes causent chaque année aux cultivateurs des pertes incalculables. Le coût de la main d'œuvre nécessaire pour les tenir en échec et les extirper est devenu un problème sérieux dans l'exploitation agricole.

Les mauvaises herbes ont bien des moyens de dissémination. Leurs graines voyagent sur les eaux des rivières et des ruisseaux. Les compagnies de transport, surtout les compagnies de chemin de fer, introduisent bien des nouvelles mauvaises herbes. Le vent et les animaux de diverses espèces aident beaucoup à la dissémination des mauvaises graines dans une même localité. Les résultats du travail d'investigation de cette Branche-ci font clairement voir que le commerce des graines agricoles contribue dans une très grande mesure à répandre les mauvaises herbes de champ en champ et de province en province.

Dans le laboratoire de germination nous faisons gratuitement pour les cultivateurs l'épreuve de toute espèce de graines. Les rapports que nous fournissons sur ces épreuves font connaître les noms des mauvaises graines trouvées dans les échantillons qu'on nous a envoyés; mais les simples noms des mauvaises herbes n'ont souvent aucune signification pour les personnes qui ne sont pas au courant de la nomenclature des plantes. En conséquence, la plupart des nouvelles mauvaises herbes se trouvent avoir été introduites et être bien établies avant que les cultivateurs se soient rendu compte de leur caractère nuisible.

Les collections de référence de spécimens correctement nommés de graines de mauvaises herbes que nous préparons dans le laboratoire des semences pour distribution aux grainetiers et aux institutions d'agriculture, sont utiles pour la détermination des impuretés qu'on trouve dans les graines du commerce. Les figures de mauvaises herbes et les renseignements contenus dans le présent bulletin, rendront ces collections de référence de mauvaises graines plus intelligibles et ajouteront à leur utilité.

Depuis que nous avons commencé dans cette Branche le travail d'épreuves de graines pour les cultivateurs et les grainetiers, il nous a été souvent demandé un bulletin où seraient figurées les mauvaises herbes nommées dans l'Acte relatif à l'inspection et à la vente des semences, et d'autres mauvaises herbes dont nous signalions la présence dans les échantillons reçus pour épreuve. C'est en grande partie dans le but de répondre à ce besoin